



Puis-je réclamer le secret médical entre médecins ?

Par **ECRIVAIN75**, le **13/11/2012** à **15:27**

Bonjour,

Puis-je interdire la communication entre des praticiens hospitaliers entre eux mais aussi entre eux et leur chef de service (d'une même équipe) d'un hôpital public ou privé et entre des médecins de divers hôpitaux publics ou privés de renseignements administratifs et/ou médicaux me concernant et cela par lettre recommandée avec accusé de réception ? Qu'a prévu la loi éventuellement à ce sujet ? Si cette exigence n'est pas respectée quelle est alors mon recours ? D'avance merci pour votre réponse éventuelle.

ECRIVAIN75